



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAON)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

SOCIETE IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN (SImAU)

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE MUNICIPALE SUR LE SITE D'ABATTOIR

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

AAON N° 001 /SImAU/DG/DO/DAF/DMA/RA du 15/01/2026

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés adopté par le Conseil d'Administration de la Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU), le 22 novembre 2024.
2. La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SImAU) est mandatée par la Mairie de Cotonou pour conduire le projet d'aménagement des sites pour la mise en place de fourrières municipales.

Ce projet a été initié dans le cadre du troisième Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Cotonou pour la période 2024-2028. Il vise à assurer la cohérence et la continuité des interventions et actions de développement entreprises par la commune sur son territoire.

L'aménagement de ce site de fourrière municipale répond à un besoin de la Mairie de Cotonou de disposer de lieu pour le stationnement temporaire des véhicules légers et lourds saisis pour des raisons de sécurité routière, de gestion du stationnement et d'application des réglementations.

3. A cet effet, la SImAU, sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requis pour exécuter les **Travaux de construction de la fourrière municipale du site d'Abattoir à Cotonou, en Lot unique.**

Ces travaux prévoient la construction de parkings en plein air et de bâtiments administratifs de type ERP dont les unités fonctionnelles sont décrites comme suit :

- **Site de l'Abattoir :** Terrain d'une superficie de 63a16ca, se trouve dans une importante zone de chalandise à proximité immédiate du Carrefour Abattoir et du Marché des Abattoirs. Il est desservi par la RNIE 1 et la rue 1746 perpendiculaire à celle-ci.
4. Les exigences en matière de qualification sont :

SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

a) Pour les anciennes entreprises

✓ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans les domaines du Génie Civil, des Bâtiments et Travaux Publics, d'aménagements divers justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;
- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025) au moins un (01) marché de travaux de construction d'un ensemble de parkings en plein air et bâtiments administratifs de type Etablissements Recevant du Public (ERP) ou tous aménagements similaires d'un montant minimum de **trois cents millions (300 000 000) francs CFA** ; ou de deux (02) marchés similaires d'un montant minimum de **cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA** chacun.

Ces expériences doivent être justifiées par des attestations de bonne fin d'exécution assorties de leur contrat (page de garde, page de signature et pages portant le montant) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

Seuls les montants hors TVA des marchés réalisés seront considérés pour déterminer le volume des travaux exécutés.

Ces marchés devront être exécutés de manière satisfaisante et terminés pour l'essentiel. Les travaux de ces marchés doivent être similaires aux travaux concernés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans les cahiers des clauses techniques.

- Disposer d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

✓ Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) au moins égal à **trois cents millions (300 000 000) de francs CFA**, conformément aux exigences du critère 3.2 du tableau des critères de qualification et justifié par les états financiers établis dans les formes par l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cent quatre-vingts millions (180 000 000) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

✓ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans les domaines du Génie Civil, des Bâtiments et Travaux Publics, d'aménagements divers justifié par le Registre de Commerce ou les statuts ;

SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des années d'existence justifiés par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification ;
- Disposer de moyens matériels nécessaires à l'exécution du marché dont le détail est indiqué au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

✓ Capacité financière :

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **cent quatre-vingts millions (180 000 000) francs CFA**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ;
- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une assurance des risques professionnels en original d'une institution d'assurance agréée en République du Bénin d'un montant minimum égal à **cinq cents millions (500 000 000) francs CFA**.

Voir le Dossier d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution des travaux est fixé à six (06) mois.
6. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres Ouvert National (AOON) telle que définie par les Procédures de Passation des Marchés adoptées par le Conseil d'Administration de la SI MAU, et ouverte à tous les candidats intéressés.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents gratuitement au Secrétariat de la SI MAU, Tél (+229) 01-21-31-54-01, courriel: procurement@simaubenin.com ; Immeuble NSIA Assurance à Cotonou ; ou peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet contre un paiement non remboursable de **trois cent cinquante mille (350 000) francs CFA par Lot**, tous les jours ouvrables de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (GMT +1) à compter de 15 janvier 2026.

Le paiement se fera par virement ou dépôt sur le compte **ECOBANK** de la SI MAU (N° de compte **BJ062 01001 110430260001 75**), avec en objet : **"ACHAT DAO CONSTRUCTION FOURRIÈRE MUNICIPALE SITE ABATTOIR"**.

Le Dossier d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la remise du justificatif de paiement. Dès lors, ces derniers auront accès à l'ensemble du dossier en ligne sur un Data room, dossier SharePoint partagé.

8. Une réunion préparatoire avec l'ensemble des candidats intéressés aura lieu par visioconférence suivant un lien Microsoft Team qui sera communiqué ultérieurement, le jeudi 29 janvier 2026 à partir de 10 heures (GMT+1). Une visite groupée du site des travaux sera organisée par la SI MAU, le vendredi 30 janvier 2026 à 10h00 (GMT+1). Le point de rassemblement des participants à cette visite sera précisé au cours de la réunion préparatoire.

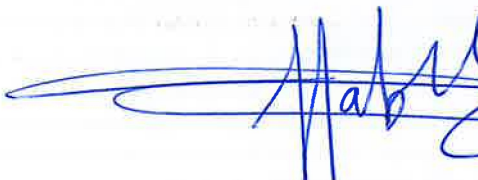
SECTION 0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

9. Les offres devront être rédigées en langue française et transmises **exclusivement en version électronique** (dépôt en ligne uniquement sur le Data room dédié à cet effet) au plus tard le *mardi 17 février 2026* à 10 heures (GMT+1).
10. La version numérique devra comprendre l'ensemble des fichiers modifiables des DQE et BPU en Excel remplis et PDF.
11. Les offres qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées seront purement et simplement rejetées.
12. L'ouverture des plis aura lieu **le même jour**, soit le *17/02/2026* à 10 heures 30 mn (GMT+1) dans la salle de réunion de la SImAU, 5^{ème} étage de l'Immeuble NSIA, 1066 Boulevard Saint Michel, face au Centre de Promotion Artisanale (CPA), Quartier Gbégamey Cotonou – Bénin. Les soumissionnaires qui le désirent sont invités à y assister par visioconférence.
13. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cinq millions (5 000 000) Francs CFA**, délivrée dans l'une des formes prescrites par l'IC 20.2 des Instructions aux candidats.
14. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le *15/01/2026*

Pour l'Autorité Contractante

Le Directeur des Marchés et Approvisionnements p. i.


Fabrice HOUÉDE

